



ÉCOLE DE LA FONDATION DE COUBERTIN
MÉTIERS ARTS CULTURE

Titre RNCP 37 328 :
« Artisan spécialisé en Art, techniques et patrimoine »

RÉFÉRENTIEL

2026- 2027

FONDATION DE COUBERTIN

DOMAINE DE COUBERTIN - 78470 - SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE - FRANCE

Fondation de Coubertin — reconnue d'utilité publique —. Telephone: +33 (0)1 30 85 69 60
info@coubertin.fr - coubertin.fr - SIRET: 785 126 806 00013

OBJECTIFS GENERAUX

L'artisan spécialisé en art, techniques et patrimoine travaille dans une entreprise de réalisation technique/restauration dans le domaine du bâti et ses aménagements, intérieurs et extérieurs. Il peut aussi exercer son métier en tant que cadre dans une entreprise de fabrication, de restauration d'art ou d'un bureau d'étude.

Le titre certifie les compétences techniques et théoriques acquises dans le cadre de l'exercice du métier de réalisation d'une commande (création/restauration) sur-mesure principalement dans le domaine de l'art, du patrimoine (monuments historiques) et du design et les compétences de gestion d'une entreprise artisanale, de gestion d'un projet multidisciplinaire et du management.

La formation se divise en trois blocs de compétences, le bloc 1 & 3 sont enseignés lors des périodes de cours de manière transversale à tous les métiers accueillis, le bloc 2 est spécifique à chaque spécialité :

SOMMAIRE

1. BLOC 1 : CULTURE ARTISTIQUE

Domaine Artistique :

- a. Dessin à main levée, graphisme et photo
- b. Géométrie descriptive
- c. Perspective conique
- d. Histoire d'architectures
- e. Histoire des arts
- f. Initiation au modelage
- g. Stage patrimoine

Domaine Culture Générale :

- h. Ouverture sur le monde
- i. Expression française
- j. Histoire de la pensée, philosophie et littérature
- k. Physique et mathématiques
- l. Anglais

2. BLOC 2 : COURS PROFESSIONNELS

Des cours professionnels organisés au sein de chaque atelier donnent lieu à des programmes spécifiques à chaque métier.

Les techniques de fabrications, de finition et de pose font partie intégrante du travail réalisé dans les ateliers de maîtrise.

3. BLOC 3 : GESTION DE L'ENTREPRISE

- a. Gestion financière
- b. Management & tutorat

1.a DESSIN A MAIN LEVEE

OBJECTIFS

Les stagiaires devront être capables de représenter des ouvrages d'après modèle en deux et trois dimensions, et en travail de conception.

PROGRAMME DU STAGE

- Dessin à main levée : présentation et expérimentation des différentes techniques de dessin (crayon, fusain, craies grasses, pastel, lavis, aquarelle, gouache, etc.)
- Perception et restitution des formes
- Perspective à main levée
- Rendu des ombres et des matières
- Les ombres propres et les ombres portées
- La couleur : principes de base des harmonies et des contrastes colorés et exercices d'application.
- La composition de l'image, application à la photographie (lignes de force de l'image, cadrage, profondeur de champ, effets de perspective)
- Graphisme et calligraphie

1.b GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE

OBJECTIFS

Les stagiaires devront être capables de tracer l'épure d'un volume composé et de trouver les vraies grandeurs nécessaires à sa construction.

PROGRAMME DU STAGE

- découverte des principes de la géométrie descriptive par la représentation de volumes réguliers (étude des corps dits « platoniciens »)
- la recherche de vraies grandeurs par changement de plan, rotation et rabattement
- le rectiligne du dièdre ou la vraie grandeur des angles de corroyage
- les intersections de volumes

1.c PERSPECTIVE CONIQUE

OBJECTIFS

Les stagiaires devront être capables de tracer la perspective conique d'un ouvrage décrit par des plans, coupes et élévations.

PROGRAMME DU STAGE

- brève présentation de l'histoire de la perspective conique et de ses champs d'application
- découverte et expérimentation des rôles des différents paramètres du dessin en perspective par la méthode dite "de base"
- tracé de la méthode "générale"
- utilisation des raccourcis et des astuces de tracé
- la perspective dite "au carreau" et son utilisation dans le dessin d'agencement
- le tracé des ombres et de reflets
- l'animation et la mise en couleur du dessin en perspective
- mise en pratique sur des cas concrets d'agencement, escalier, mobilier, etc...

1.d HISTOIRE D'ARCHITECTURES

OBJECTIFS

Les stagiaires devront être capables d'inscrire les Architectures dans un contexte à la fois historique et sociétal.

PROGRAMME DU STAGE

- Histoire chronologique de l'architecture.
- Analyse des évolutions techniques et stylistiques.
- Réflexion au travers d'un exposé sur la notion « d'habiter » au XXIe. S.
- Complété par trois jours de stage « Patrimoine » décrit en 1.g

Visite de musées : Médiathèque du patrimoine et de la photographie ; cité de l'architecture et du patrimoine.

1.e HISTOIRE DES ARTS

PROGRAMME :

En s'appuyant sur l'histoire de la peinture et de la sculpture en France et en Europe du moyen-âge au début du 20e siècle acquérir une méthodologie d'analyse des œuvres à mettre en œuvre dans le dossier de fin de cours. Les cours sont en partie sous forme de cours thématiques, en partie sous forme de visites de musées :

Visite de musées : Musée du Louvre, Musée Gustave Moreau, Musée d'art moderne.

1.f INITIATION AU MODELAGE

OBJECTIFS

Les stagiaires devront être capables de réaliser une sculpture en terre à modeler, la mouler, effectuer un tirage en plâtre, et lui appliquer une patine.

PROGRAMME DU STAGE

- Techniques et pratique du modelage à la terre
- Techniques et pratique de la prise d’empreinte à la terre, au plâtre
- Techniques et pratique de la patine sur plâtre

1.g STAGE « PATRIMOINE »

OBJECTIFS

Les stagiaires devront être capables de dater un ouvrage appartenant au patrimoine bois, métal, pierre, plâtre et de présenter les acteurs du Patrimoine architectural ainsi que les conditions d’intervention sur les bâtiments classés.

PROGRAMME DU STAGE

-PRESENTATION DES STYLES et de leur contexte historique, artistique et littéraire

-DATATION DES OUVRAGES : charpente générale et spécifique, menuiserie bois et métal, bâtiment et mobilier, escalier, planchers et plafonds, voûtes et corniches

-PRESENTATION DES ACTEURS DU PATRIMOINE : description de leur rôle, des contraintes et des modalités d’intervention sur les monuments historiques

1.h. OUVERTURE SUR LE MONDE

FINALITES

Développer une formation qui s'appuie sur des contenus d'actualité pour susciter la prise de conscience de problèmes soulevés par la vie des hommes en société et donner aux stagiaires le désir et les moyens d'assumer par eux-mêmes la poursuite de leur formation et de leur information.

Les stagiaires doivent être capables de se situer dans le monde actuel grâce aux apports des sciences historiques, géographiques, économiques, politiques et juridiques.

OBJECTIFS GENERAUX

Être capable d'analyser des situations, c'est-à-dire replacer les activités de sa vie personnelle ou professionnelle dans l'ensemble qui, dans une certaine mesure, les commande et les explique.

Pour atteindre cet objectif, il convient de développer les capacités suivantes :

- s'informer, se documenter
- comprendre une situation
- exercer un jugement critique

1.i. EXPRESSION FRANCAISE

FINALITES

Amélioration de la maîtrise de la langue française, orthographe, grammaire, rédaction de documents (rapports, CV, lettre de motivation...), recherche de documentation, organisation, prise de notes...

OBJECTIFS GENERAUX

- Consolider la maîtrise de l'écrit par la capacité d'autocorrection
- Développer la confiance en soi à l'écrit en français fonctionnel, professionnel et général
- Encourager l'autonomie dans le traitement des écrits parcellaires ou globaux qui permettent de rendre compte d'une activité (dossier de présentation, analyse de fabrication, etc.) ou encore d'une réunion de chantier (rapport ou explicatif de chantier, etc.)

1.j. HISTOIRE DE LA PENSEE, PHILOSOPHIE ET LITTERATURE

HISTOIRE DE LA PENSEE

FINALITES

Acquisition des outils de réflexion développés au cours de l'histoire de la pensée, en relation avec les cours d'histoire de l'architecture, de la peinture et de la sculpture. Les notions abordées ont pour vocation d'acquérir une meilleure autonomie dans son jugement personnel des questions de société actuelles grâce à l'éclairage apporté par ces outils de réflexion, et de fonder son argumentation dans l'exposé de ses opinions.

CONTENU GENERAL

Les principaux courants (matérialistes et idéalistes), les penseurs et les philosophes qui les ont représentés, les tendances contemporaines

Etude de thèmes : travail, connaissance, temps et espace, esthétique, histoire, éthique, religions et spiritualités...

HISTOIRE DE LA LITTERATURE

FINALITES

Connaissance des grands courants de la littérature française, de leurs caractéristiques, en relation avec les cours d'histoire de l'architecture, de la peinture et de la sculpture, à travers les écrits des auteurs majeurs

CONTENU GENERAL

Du Moyen-âge au XXIème siècle, avec quelques incursions nécessaires dans la littérature antique et les littératures étrangères

1.k. PHYSIQUE DU BATIMENT & MATHÉMATIQUES

Avec chaque sujet de science physique sont abordés ou revus les principaux chapitres du programme de mathématiques nécessaires.

- Généralités sur les notions de matière et d'énergie.
- Principes de thermique permettant d'analyser le bilan thermique d'un bâtiment.
- Introduction aux lois de l'acoustique appliquées aux bâtiments.
- Introduction à la physique de la lumière, application à l'éclairage de bâtiment.
- Notions générales de résistance des matériaux.

1.I. ANGLAIS

Objectifs :

- encourager l'expression en anglais et/ou maintenir le niveau d'anglais oral déjà acquis
- améliorer les connaissances de la culture britannique
- augmenter le vocabulaire
- revoir la grammaire
- encourager chacun à parler de son métier d'une façon simple
- préparer l'épreuve d'Anglais aux examens (Brevet Professionnel, Bac Pro, autres...)
- présenter en anglais écrit et parlé le travail de projet.

Visites guidées : 2 Visites guidées en langue anglaise de la ville de Paris

NOTE COMPLÉMENTAIRE :

La formation est dispensée sur une année de début septembre à la fin août. Un cycle de conférences abordant des thèmes très variés s'étalera d'octobre à fin mai, à raison de 3 conférences par mois environ.

3.a. GESTION DE L'ENTREPRISE

OBJECTIFS

Les stagiaires devront être capables de gérer une création ou une reprise d'entreprise et d'assurer la pérennité de ce projet par la connaissance des étapes à franchir avant et pendant l'exploitation de l'entreprise.

PROGRAMME

Le programme aborde les principaux thèmes et problèmes que le futur chef d'entreprise rencontrera, qu'ils soient d'ordre juridique, fiscal, financier ainsi que ses différents rôles au sein de l'entreprise, les stratégies de développement et la démarche marketing qu'il peut mettre en place.

- a. Définition de l'entreprise, son rôle économique et social, son organisation, ses objectifs
 - L'entreprise artisanale : historique de l'artisanat, sa place dans l'économie française, sa représentation face aux pouvoirs publics (Chambre des métiers, APCM, chambres syndicales)
- b. Les différents acteurs du circuit économique : les partenaires de l'entreprise, la notion de marché, l'étude de marché, l'offre et la demande
- c. Création ou reprise d'entreprise ? Avantages et inconvénients, motivations pour reprendre ou créer une activité. Description du projet et du concept, biens et services proposés. Comment se différencier de la concurrence ? Choix de l'emplacement en fonction de l'étude de marché préalable
- d. Choix du statut juridique : avantages et inconvénients de chaque forme juridique, responsabilité, fiscalité et couverture sociale. Statut du conjoint s'il participe à l'exploitation de l'entreprise
- e. La fiscalité des entreprises : les principaux impôts et taxes, la TVA (mécanisme, calcul et déclaration), les différents modes d'imposition, les différents régimes fiscaux, les centres de gestion agréés

- f. Le plan de développement :
 - La vitrine du projet : présentation du projet, expérience et qualification du créateur, la production, la vente
 - L'éclairage du projet : l'apport en capital, les tableaux financiers permettant de prouver le réalisme du projet
- g. Le financement des investissements : comment obtenir un prêt, les modalités de remboursement, l'effet de levier, le leasing, calcul du retour sur investissement
- h. Les dernières formalités avant l'installation : inscription au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés, dépôt des statuts, publicité légale, les assurances
- i. Notions de comptabilité générale :
 - Le plan comptable et les principaux comptes utilisés
 - Enregistrement des opérations, les flux d'entrée et de sortie
 - Les documents comptables et juridiques
 - Les travaux d'inventaire à la clôture des comptes, les amortissements et les provisions
 - Etablissement de la balance après inventaire
 - Etablissement du compte de résultat et du bilan
 - Affectation des bénéfices en fonction du statut juridique et du régime fiscal
- j. L'analyse des résultats : interpréter un compte de résultats et l'analyser, lire un bilan, décrypter les ratios et indicateurs significatifs pour analyser et commenter la santé financière de l'entreprise, conseils pour l'amélioration de la situation de l'entreprise
- k. L'entreprise en difficulté : actions à mettre en place auprès du tribunal de commerce, cessation de paiement, redressement judiciaire, liquidation judiciaire
- l. La comptabilité analytique :
 - Différences entre la comptabilité analytique et la comptabilité générale
 - Calcul du seuil de rentabilité
 - Les résultats analytiques par le calcul des coûts complets
 - La hiérarchie des coûts, calcul du coût de revient par produit vendu
 - Concordance du résultat analytique avec le résultat de la comptabilité générale
 - Actions à mettre en place lorsqu'un produit est déficitaire
- m. Les rôles du chef d'entreprise : styles de management, stratégies de développement, motiver son personnel
- n. Les actions commerciales à mettre en place : en fonction du budget, du diagnostic commercial, choix des actions possibles.

3.b. MANAGEMENT ET TUTORAT

OBJECTIFS : Les stagiaires devront être capables de gérer une équipe, qu'elle soit composée de collaborateurs, de subalternes ou de jeunes salariés en apprentissage. Ils acquerront les outils nécessaires pour exercer un management adapté au contexte de l'entreprise artisanale, en tenant compte des spécificités du tutorat en alternance.

PROGRAMME :

- a. Le cadre réglementaire du management
 - Les obligations légales de l'employeur en matière de conditions de travail et de communication interne
 - Le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation : droits et devoirs du maître d'apprentissage
 - La responsabilité du tuteur vis-à-vis de l'organisme de formation
 - Prévention des risques psychosociaux (RPS) : harcèlement, discrimination, burn-out
- b. Connaissance de soi : identifier son profil managérial
 - Les grands styles de management (directif, persuasif, participatif, délégatif) et leurs contextes

- d'application
 - Auto-évaluation de son style naturel et de ses axes de progression
 - Adapter son style de management à la maturité et à l'autonomie de chaque collaborateur (management situationnel)
- c. Comprendre les différents types de personnalités
 - Introduction aux outils de connaissance des profils (MBTI, DISC, Process Communication)
 - Identifier les besoins et les modes de communication propres à chaque profil
 - Désamorcer les tensions interpersonnelles liées aux différences de personnalité
- d. Développer et entretenir la motivation
 - Les théories de la motivation appliquées au contexte professionnel (Maslow, Herzberg, autodétermination)
 - Les leviers de motivation intrinsèques et extrinsèques en entreprise artisanale
 - Fixer des objectifs clairs (méthode SMART)
 - Reconnaître et valoriser les efforts et les progrès
- e. La posture de tuteur
 - Le rôle pédagogique du tuteur : transmettre un savoir-faire, accompagner la progression, évaluer les acquis
 - Construire un parcours d'intégration et de montée en compétences pour un apprenti
 - Adapter sa pédagogie au profil et au rythme d'apprentissage du jeune salarié
 - Assurer le lien entre l'entreprise et le centre de formation
- f. La communication managériale
 - Communication verbale et non verbale : posture, écoute active, reformulation
 - Conduire un entretien individuel (suivi, recadrage, bilan)
 - Animer une réunion courte et efficace
 - Gérer les situations de conflit : identifier les sources, adopter une posture de médiation
- g. Le feedback
 - Distinguer feedback positif, feedback correctif et évaluation
 - Les conditions d'un feedback efficace : timing, lieu, formulation factuelle et non jugeante
 - La méthode DESC (Décrire, Exprimer, Spécifier, Conclure) appliquée au recadrage bienveillant
 - Encourager une culture du feedback au sein de l'équipe
- h. Mises en situation pratiques
 - Jeux de rôle sur des situations concrètes de management en atelier (retard, erreur, conflit, démotivation)
 - Simulation d'un entretien de suivi avec un apprenti
 - Analyse de cas réels issus du secteur artisanal
 - Débriefing collectif et axes d'amélioration individuels